



Comité de planification des ONG/OSC internationales pour la souveraineté alimentaire  
c/o Centro Internazionale Crocevia  
Via Pigafetta 84 - 00154 Roma  
tél. +39/ 06 5754091  
Courriel : [ipc-cip@foodsovereignty.org](mailto:ipc-cip@foodsovereignty.org)  
[www.foodsovereignty.org](http://www.foodsovereignty.org)

---

De :

**Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire**

*Secrétariat international*

Rome, le 5 mars 2021

Pour :

**Mme Elizabeth Maruma Mrema**

*Secrétaire exécutif de la CDB*

**M. Francis Ogwal et M. Basile van Havre**

*Coprésidents du cadre mondial pour la biodiversité de l'après-2020*

**M. Hesiquio Benitez Diaz**

*Président du Bureau de l'OSASTT*

**M. Adams Toussaint**

*Membre du Bureau de l'OSASTT,*

*Président du point 7 (Agriculture et biodiversité) de la session informelle de l'OSASTT*

**Objet : participation effective des petits producteurs de denrées alimentaires lors de la session informelle de l'OSASTT**

Le Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP) est une plateforme mondiale autonome et auto-organisée d'organisations de petits producteurs alimentaires et de travailleurs ruraux et de mouvements sociaux de base ou communautaires pour faire avancer le programme de souveraineté alimentaire au niveau mondial et régional. Le CIP est un espace d'alliance et de dialogue politique pour 11 organisations mondiales et 8 organisations régionales, comptant plus de 6000 organisations nationales et 300 millions de petits producteurs.

Nous, les petits producteurs d'aliments, sommes bien conscients que 2020 a été une année qui restera un tournant historique et que nous sommes maintenant confrontés à des défis que les êtres humains n'avaient pas encore rencontrés à une si grande échelle et avec des conséquences mondiales aussi dévastatrices. L'impossibilité soudaine de bouger et de se réunir a fait que nous avons tous dû nous réorganiser en quelques mois, et nous remercions le Secrétariat et ceux qui ont permis de poursuivre le programme de travail en vue de la CdP15 et donc de l'approbation du cadre mondial pour la biodiversité de l'après-2020.

Nous sommes conscients qu'il n'existe actuellement aucune autre solution que la réunion en ligne et nous savons que cette méthode, en plus d'avoir un impact environnemental moindre, donne la possibilité de participer à ceux qui, principalement pour des raisons financières, ne peuvent pas se déplacer sur de longues



distances. Même si les réunions en ligne représentent une limitation à la participation pour ceux qui vivent dans des zones rurales ou qui ont un accès insuffisant à l'internet, l'initiative de permettre la soumission écrite des déclarations par le biais d'une plateforme unique et d'assurer leur publication sur la page officielle de la réunion est donc appréciée.

Néanmoins, et comme convenu par plusieurs parties lors de la session informelle de l'OSASTT, ces réunions ne permettent pas une participation pleine et effective des parties et des observateurs. La pertinence du prochain cadre pour la biodiversité ne permet pas de lacunes dans la construction globale du cadre et exige donc une participation inclusive, pleine et effective de toutes les parties prenantes.

Nous sommes donc consternés et déçus de ne pas avoir eu la parole lors de la dernière réunion informelle de l'OSASTT, plus précisément lors du point 7 de l'ordre du jour sur la biodiversité et l'agriculture. Le CIP est un acteur important dans le processus du Cadre mondial pour la biodiversité de l'après-2020. Les petits producteurs d'aliments, en particulier ceux qui appliquent des modèles agroécologiques, ont un rôle majeur à jouer dans la conservation et la gestion de la biodiversité agricole dont nous dépendons tous pour notre survie. Les petits producteurs d'aliments ne se contentent pas de diversifier la production agricole et de conserver la biodiversité, ils améliorent également la santé des sols et des plantes et réduisent l'exposition aux parasites, aux maladies ou aux phénomènes météorologiques extrêmes. Ils apportent également de plus grandes récompenses aux agriculteurs et à la communauté locale en améliorant la nutrition, en créant des emplois et en générant des revenus.

Nous nous félicitons donc de l'initiative du Secrétariat d'attirer l'attention sur la biodiversité agricole par le biais du deuxième webinaire ouvert aux parties prenantes sur "l'agriculture durable et la transition des systèmes alimentaires" : Liens avec le cadre mondial pour la biodiversité de l'après-2020" qui se tiendra le 23 mars 2021.

Espérant que le Secrétariat partagera et reconnaîtra l'importance des petits producteurs d'aliments et de leur participation au processus du Cadre mondial pour la biodiversité de l'après-2020, nous demandons au Secrétariat de donner l'occasion de faire une place parmi les orateurs officiels du Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire.

Notre participation au processus du cadre mondial pour la biodiversité de l'après-2020, en tant que gardiens de la biodiversité agricole et des connaissances traditionnelles connexes, est indispensable pour protéger la biodiversité, prévenir toute nouvelle perte et la restaurer.

Merci de votre attention

*Bienveillance*

*Le Secrétariat du Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire*